

Juillet 2023

4 rue Robert Mallet Stevens
CS 60501
36018 Châteauroux cedex
Tel : 02 54 08 13 80
Fax: 02 54 34 65 47
Site: www.gdma36.fr

SUSPICION CLINIQUE

Mammites cliniques en série sans forme gangréneuse, atteignant parfois les 2 côtés et pouvant aller jusqu'au tarissement brutal de la chèvre

Arthrites contagieuses sur chevreaux ou adultes

Pathologies respiratoires contagieuses

Rarement, kératites (yeux blancs)



Source : GDMA36

ANALYSES A REALISER AVEC LE VETERINAIRE :

Autopsie complète pour visualiser les lésions

Bactériologie sur l'organe atteint (lait, liquide articulaire, poumon)

MYCOPLASMOSES CAPRINES

Agalactie Contagieuse des Petits Ruminants

Le syndrome mycoplasmatique caprin

Les mycoplasmoses caprines sont un groupe d'infections dues à plusieurs espèces de Mycoplasmes pathogènes se traduisant par des symptômes d'expression et de gravité variables mais souvent importantes économiquement (diminution de production laitière, mortalités, réformes anticipées ou subies, coûts des traitements).

L'évolution au sein d'un troupeau peut aller du portage inapparent (pas de symptômes visibles) à une véritable épidémie qui peut concerner 50% du troupeau si celui-ci n'est pas du tout immunisé.

Détail des signes cliniques

Au sein d'un troupeau, les signes cliniques peuvent concerner plusieurs catégories d'animaux (jeunes et adultes) et peuvent survenir au même moment ou successivement au cours du temps. On observe parfois quelques signes évocateurs puis une explosion clinique quelques semaines ou mois après.

Chez les chèvres adultes, le principal symptôme concerne la mamelle avec une très forte diminution voire un arrêt complet de la production laitière (agalactie). Les autres signes de mammites peuvent également être observés (inflammation locale, lait modifié).

Chez les adultes et les jeunes, on peut observer :

- ◆ des poly-arthrites avec fièvre et boiterie sévère (chevreaux dans le premier mois de vie)
- ◆ des pleuro-pneumonies sévères avec toux, fièvre et difficultés respiratoires (chevreaux de tout âge)

Mycoplasmes : souches pathogènes

Le Laboratoire Départemental Vétérinaire réalise à la demande une recherche de Mycoplasmes sur milieu de culture spécifique.

L'identification complète des souches est réalisée à l'ANSES de Lyon, dans le cadre du Réseau Vigimyc qui surveille tous les mycoplasmes en France (identification complète prise en charge par l'ANSES).

Les différentes souches actuellement pathogènes pour les caprins sont les suivantes (par ordre décroissant de fréquence) :

Mycoplasma mycoides capri / *Mycoplasma capricolum*

Mycoplasma putrefaciens / *Mycoplasma agalactiae* (rare en chèvre, zones endémiques en Savoie).

Les autres souches sont faiblement pathogènes et sont actuellement considérées comme opportunistes (par exemple, *Mycoplasma arginini*).

La surveillance sur le lait de tank réalisée depuis 2019 est effectuée par une analyse PCR qui permet de détecter uniquement les souches pathogènes. Les PCR non négatives sont toutes suivies d'une analyse bactériologique et d'une identification de la souche si culture positive.

07/07/2023 | ENR-CAP 01

Indice 7

Mesures de maîtrise au sein de l'élevage

Gestion des animaux



- ♦ En cas de suspicion clinique, contacter le vétérinaire pour réaliser les analyses de confirmation (autopsie si nécessaire, bactériologie sur organe atteint)
- ♦ Isoler dès que possible les animaux malades (mammites, arthrites)
- ♦ Administrer un antibiotique à visée mycoplasmes selon les prescriptions du vétérinaire traitant (efficacité parfois limitée)
- ♦ Réformer dès que possible les animaux incurables pour limiter les sources de mycoplasmes dans le troupeau
- ♦ Rechercher et résoudre dès que possible les facteurs de risque ayant entraîné l'apparition des symptômes
- ♦ Pour l'élevage des jeunes, les séparer des mères dès la naissance et leur distribuer du colostrum thermisé puis du lait en poudre (éviter dans tous les cas de distribuer du colostrum ou du lait de mélange)
- ♦ Mettre en place tous les moyens permettant de renforcer l'immunité du troupeau

Gestion des facteurs de risque



- ♦ Eviter tout dysfonctionnement de la machine à traire et respecter les préconisations de changement des manchons et tuyaux (réalisation régulière d'un contrôle Opti'traite)
- ♦ Surveiller le bon entretien de la machine à traire (respect du protocole de nettoyage : température, temps de contact, dosage des produits)
- ♦ Eviter les changements brusques dans la conduite d'élevage (pas de stress alimentaire)
- ♦ Eviter la surpopulation dans les bâtiments d'élevage et les fortes variations de température (stress climatique)



Source : GDMA36

ZOOM MACHINE A TRAIRE

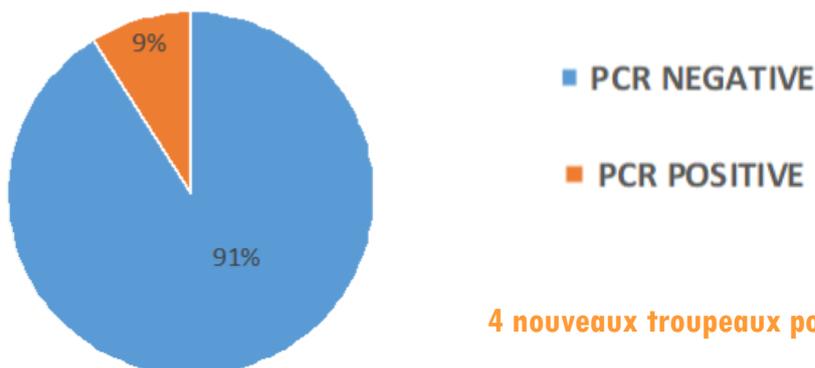
Tout dysfonctionnement de la machine à traire constitue un facteur déclenchant majeur des cas cliniques de mycoplasmoses !

- Pensez à faire réaliser votre contrôle Opti'traite
- Vérifier une fois par mois le bon nettoyage (température, dosage, temps de contact)
- Changer les tuyaux selon les préconisations



Source : GDMA36

Résultats du printemps 2023 : 156 troupeaux analysés



PREVENTION DES INFECTIONS DES TROUPEAUX NÉGATIFS

- Limiter les achats d'animaux extérieurs ou acheter des animaux issus d'un seul élevage
- Respecter une quarantaine à l'arrivée des animaux
- Demander une analyse Mycoplasmes sur le lait de tank du vendeur

Parmi les 156 troupeaux analysés,

14 se sont révélés positifs en PCR mycoplasmes pathogènes

84 troupeaux sont négatifs sur 9 dépistages successifs

Parmi les 14 PCR non négatives sur cette série d'analyse, 9 ont été confirmées positives en bactériologie avec identification de *Mycoplasma mycoides capri* et *Mycoplasma putrefaciens*

Pour suivre efficacement les troupeaux, prochain dépistage à l'automne 2023

Pour toute question ou en cas de doute, n'hésitez pas à contacter votre vétérinaire ou le GDMA36